

Remplacement de trois véhicules par des engins électriques et acquisition d'un nouveau petit véhicule utilitaire électrique

N° DE PRÉAVIS : 34/11.21

OBJET DU PRÉAVIS : Demande d'un crédit de CHF 350'500.00 soit CHF 172'500.00 en 2022 et CHF 178'000.00 en 2023, pour le remplacement de trois véhicules par des engins électriques ainsi que l'acquisition d'un nouveau petit véhicule utilitaire électrique



Images d'illustration non-exhaustives

DIRECTION : Infrastructures et gestion urbaine et Bâtiments, sports et domaines

PRÉAVIS PRÉSENTÉ AU CONSEIL COMMUNAL EN SÉANCE DU : 10 novembre 2021

PREMIÈRE SÉANCE DE COMMISSION : mercredi 24 novembre 2021 à 18 h 30 / Salle des commissions, Hôtel de Ville

DÉTERMINATION DE LA COMMISSION DES FINANCES : non

ANNEXE : tableau récapitulatif des véhicules à remplacer et à acquérir

TABLE DES MATIÈRES

1	OBJET DU PRÉAVIS.....	3
2	ASPECTS TECHNIQUES	4
2.1	Fourgon électrique pour l'Office de la conciergerie (Bâtiments, sports et domaines)	4
2.2	Petit utilitaire urbain électrique pour l'Office de la Propreté urbaine (Infrastructures et gestion urbaine)	4
2.3	Utilitaire électrique pour l'Office des Parcs et promenades (Infrastructures et gestion urbaine).....	4
2.4	Balayeuse urbaine électrique pour l'Office de la Propreté urbaine (Infrastructures et gestion urbaine)	5
3	ASPECTS FINANCIERS	5
3.1	Coûts et recettes du projet	5
3.2	Incidences sur le budget de fonctionnement	6
3.3	Incidences sur le budget d'investissement	6
3.4	Tableau financier	6
4	ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	7
5	CONCLUSION	7
6	ANNEXE.....	8

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 OBJET DU PRÉAVIS

Les services communaux disposent d'un parc de 57 véhicules et engins de divers types leur permettant de mener à bien les missions qui leurs sont confiées. Hormis la proposition de faire l'acquisition d'un nouveau petit véhicule utilitaire électrique rattaché à l'Office de la propreté urbaine, trois d'entre eux sont arrivés ou arrivent au terme de leur cycle d'utilisation. Les frais engendrés pour leur entretien, en augmentation du fait de leur âge, justifient leur remplacement. En outre, les montants nécessaires afin de procéder à ces remplacements ont été portés au plan des investissements communaux. Ce préavis est dans la ligne de ceux présentés notamment lors des législatures précédentes, soit en 2004, 2008, 2011, 2014, 2018 et 2020 pour le remplacement des véhicules et engins communaux. Ce mode de faire permet de prévoir un échelonnement dans le temps des acquisitions, tout en gardant une vision de gestion d'ensemble du parc des véhicules motorisés.

Après une analyse des besoins qui a été effectuée pour chaque engin selon leur utilisation spécifique actuelle et future, les quatre véhicules qui font l'objet de ce préavis sont tous proposés fonctionnant à l'énergie électrique. Ceci va dans la volonté de la Ville de privilégier l'acquisition et l'utilisation de véhicules moins polluants et à faible émission de gaz à effet de serre. Nous rappelons l'engagement 4b « Efficience des véhicules de l'Administration communale » de la Municipalité dans le cadre de sa stratégie énergétique, à savoir : « La Municipalité s'engage à utiliser des véhicules à haute efficacité énergétique. Lorsqu'il s'agit de remplacer des véhicules, les moteurs électriques et à biogaz sont priorisés par rapport aux moteurs thermiques traditionnels ». La flotte communale actuelle comprend déjà huit véhicules qui fonctionnent totalement à l'énergie électrique et ce nombre est appelé à croître ces prochaines années. À noter qu'une station qui permet de charger simultanément quatre véhicules électriques a été construite sur le site de Riond-Bosson 9.

Ce préavis comprend le remplacement des véhicules et engins suivants pour la période 2022-2023 :

	Types	Directions	Offices	Année d'acquisition
1	Fourgon	Bâtiments, sports et domaines	Conciergerie	2011
2	Petit utilitaire urbain	Infrastructures et gestion urbaine	Propreté urbaine	Nouveau
3	Utilitaire	Infrastructures et gestion urbaine	Parcs et promenades	2016
4	Balayeuse urbaine	Infrastructures et gestion urbaine	Propreté urbaine	2016

2 ASPECTS TECHNIQUES

2.1 Fourgon électrique pour l'Office de la conciergerie (Bâtiments, sports et domaines)

N° d'identification tableau : 1

L'Office de la conciergerie utilise actuellement un véhicule de type fourgon fermé mis en circulation en 2011, qui présente 68'000 km et qui fonctionne au gaz naturel carburant (GNC). De par son utilisation régulière et essentiellement sur des courts trajets, ce véhicule présente des signes d'usure aussi bien au niveau de sa structure que de la mécanique dont la maintenance du moteur devient de plus en plus problématique et coûteuse.

Afin de limiter les frais d'entretien et de garantir sa disponibilité, la Direction Bâtiments, sports et domaines propose de procéder au remplacement de ce véhicule en 2022.

2.2 Petit utilitaire urbain électrique pour l'Office de la propreté urbaine (Infrastructures et gestion urbaine)

N° d'identification tableau : 2

L'Office de la propreté urbaine est engagé 365 jours par année, notamment pour effectuer la vidange des poubelles de rue qui sont installées sur le territoire communal. Depuis plusieurs années, les fréquences de passage pour mener à bien cette mission sont en augmentation constante. Cela s'explique entre autre par une modification du comportement de la population et particulièrement par rapport à la recrudescence de l'utilisation du domaine public comme lieu de consommation à l'emporter.

Actuellement, les tournées de vidange des poubelles de rues sont principalement effectuées à l'aide de charrettes poussées manuellement. Ce mode de faire n'est plus adapté aux besoins actuels et rend cette tâche de plus en plus difficile et pénible pour nos collaborateur-rices. Ainsi, des réflexions ont été menées sur le terrain afin d'améliorer les méthodes de travail. Il en résulte qu'il est proposé de faire l'acquisition d'un petit véhicule utilitaire urbain électrique équipé d'un pont arrière grillagé d'un grand volume. Outre les aspects écologiques, le principal avantage de ce type d'engin électrique sera la limitation des nuisances sonores, sachant qu'il sera souvent engagé durant la journée dans des zones piétonnes fortement fréquentées. Il est proposé de l'acquérir en 2022.

2.3 Utilitaire électrique pour l'Office des parcs et promenades (Infrastructures et gestion urbaine)

N° d'identification tableau : 3

Ce véhicule a été mis en circulation en 2016 et présente 37'000 km au compteur ; ce qui correspond à plus de 4'000 heures d'utilisation. En effet il est affecté principalement à divers travaux de transports sur de courts trajets sur le territoire de la ville. De par cette utilisation particulièrement éprouvante, ce véhicule n'est plus fiable et présente de sérieux signes de fatigue et d'usure. Il est proposé de procéder à son remplacement en 2022 par un véhicule électrique avec un gabarit identique.

2.4 Balayeuse urbaine électrique pour l'Office de la propreté urbaine (Infrastructures et gestion urbaine)

N° d'identification tableau : 4

Cette balayeuse a été mise en fonction en 2016. Elle est principalement engagée au centre-ville et sur les trottoirs. Avec plus de 1'150 heures effectives de travail par année, elle présente actuellement près de 6'000 heures au compteur. De par sa conception complexe, la durée de vie de ce type d'engin est plus courte qu'un véhicule standard de grande série. Afin de limiter les frais d'entretien et de garantir la fiabilité et la disponibilité de cet outil, nous proposons de procéder à son remplacement en 2023. Cette échéance coïncide avec la mise sur le marché de plusieurs modèles électriques qui répondront à nos besoins. Bien que le prix d'acquisition d'un tel engin fonctionnant à l'énergie électrique soit plus onéreux qu'un modèle identique équipé d'un moteur diesel (environ + CHF 50'000.00), ce surcoût sera totalement compensé par les économies réalisées durant sa durée de vie sur le prix du carburant, les coûts d'entretien, ainsi que la taxe automobile (SAN). À cela s'ajoutent les avantages dus à l'utilisation d'un tel engin électrique qui sont notamment une réduction des nuisances sonores, une meilleure souplesse d'utilisation et un confort de conduite amélioré.

3 ASPECTS FINANCIERS

3.1 Coûts et recettes du projet

	Types	Directions	Offices	Année rempl.	Prix nets TTC
1	Fourgon	Bâtiments, sports et domaines	Conciergerie	2022	CHF 52'000.00
2	Petit utilitaire urbain	Infrastructures et gestion urbaine	Propreté urbaine	2022	CHF 58'000.00
3	Utilitaire	Infrastructures et gestion urbaine	Parcs et promenades	2022	CHF 62'500.00
	Total TTC 2022 :				CHF 172'500.00
4	Balayeuse urbaine	Infrastructures et gestion urbaine	Propreté urbaine	2023	CHF 178'000.00
	Total TTC 2023 :				CHF 178'000.00
	Total TTC avec reprise des anciens véhicules				CHF 350'500.00

Les prix indiqués sont TTC et incluent le montant de la reprise des anciens véhicules pour les positions 1, 3 et 4. Les prix d'achat ont été établis selon les offres préliminaires de divers fournisseurs potentiels et les montants de reprise des anciens véhicules ont été estimés en se basant sur le marché actuel de l'occasion.

Un montant de CHF 1'200'000.00 figure au plan des investissements 2022 et 2023 pour le financement de ce présent préavis. La différence de montant s'explique par le report du remplacement d'un camion poids-lourd au prochain préavis-cadre qui sera déposé en 2023 pour les années 2024 et 2025. En effet, il est prévu de remplacer ce véhicule par un modèle entièrement électrique. Toutefois, cette option est actuellement trop onéreuse car ce type d'engin est produit en petites séries et hors usines des grandes marques. Or, il est annoncé que dès 2024, il sera mis sur le marché des camions poids-lourds qui répondront aux besoins du service et qui seront fabriqués en grandes séries.

3.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Mis à part les charges d'intérêts et d'amortissements (voir tableau financier), l'incidence des objets qui font partie de ce préavis sur le budget de fonctionnement proviendra d'une diminution des coûts de carburant et d'entretien pour les trois véhicules qui seront remplacés par des engins électriques. À ce stade, il est difficile d'articuler des chiffres précis par rapport à cette tendance car nous n'avons pas encore assez de recul, notamment par rapport aux coûts d'entretien. Toutefois après 2 ans d'expérience avec les autres véhicules électriques qui sont déjà en fonction, nous évaluons pour ces engins spécifiques une diminution des coûts d'énergies d'environ 75 %.

3.3 Incidences sur le budget d'investissement

La dépense sera financée par la trésorerie générale et imputée par les comptes d'investissement dans les directions respectives (Infrastructures et gestion urbaine et Bâtiments, sports et domaines) selon les détails suivants :

- N° 3433.50200.5060.00 : CHF 52'000.00 ;
- N° 3433.43700.5060.00 : CHF 236'000.00 ;
- N° 3433.44000.5060.00 : CHF 62'500.00.

Ce préavis correspond au N° 505.01.06 dans le plan des investissements.

3.4 Tableau financier

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Montant en CHF (TTC)	Total	2021	2022	2023	2024	2025 et suivantes
Dépenses	350 500.00		172 500.00	178 000.00		
Subventions, participations ou autres	-					
Utilisation fonds	-					
Total investissements	350 500.00	-	172 500.00	178 000.00	-	-

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Durée d'amortissements	10
Année début de l'amortissement	2023
Année bouclement du préavis	2024
Taux d'intérêt au 31 décembre 2020	0.82 %

	2021	2022	2023	2024	2025 et suivantes
Charge d'intérêts	-	1 580.76	1 580.76	1 580.76	1 580.76
Charge d'amortissement	-	-	35 050.00	35 050.00	35 050.00
Autres charges					
<i>Chapitre</i>					
Recettes					
<i>Chapitre</i>					
Total fonctionnement	-	1 580.76	36 630.76	36 630.76	36 630.76

4 ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les performances environnementales des véhicules et engins qui équipent les divers services communaux ne cessent de s'améliorer depuis de nombreuses années, notamment grâce à des moteurs de moins en moins gourmands en carburant et bien moins polluants. À cela s'ajoute la mise en service de véhicules électriques qui n'émettent pas d'émissions polluantes, comme c'est le cas pour l'ensemble de ceux qui sont proposés au travers de ce préavis, ainsi que la volonté de conserver un parc de véhicules et engins adapté aux besoins et en bon état afin de garantir une utilisation rationnelle des moyens techniques. Cela permet de maintenir des coûts d'entretien raisonnables tout en conservant une excellente disponibilité des moyens. Ce préavis va dans le sens de cette vision, sans oublier l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail qui offre des conditions moins éprouvantes et prend en considération les directives en matière de santé au travail. Ainsi, cet aspect est respecté en équipant les collaboratrices et les collaborateurs de véhicules et engins moins bruyants et moins polluants.

5 CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 350'500.00, soit CHF 172'500.00 en 2022 et de CHF 178'000.00 en 2023, pour le remplacement de divers véhicules et engins employés par les Directions Infrastructures et gestion urbaine et Bâtiments, sports et domaines ;
2. de dire que le montant de CHF 172'500.00 sera amorti en règle générale, en 10 ans, à raison de CHF 17'250.00 par année à porter en compte dès le budget 2023 ;
3. de dire que le montant de CHF 178'000.00 sera amorti, en règle générale, en 6 ans à raison de CHF 29'667.00 par année, à porter en compte dès le budget 2024.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 octobre 2021.

au nom de la Municipalité
la syndique le secrétaire

Mélanie Wyss Giancarlo Stella

6 ANNEXE

Tableau récapitulatifs des véhicules à remplacer et à acquérir

	Dénomination	Date de mise en fonction	Km ou heures actuels	Année de remplacement	Prix nets TTC avec déduction de la reprise	Direction	Office
1	Fiat Ducato	février 2011	67'000 km	2022	CHF 52'000.00	BAT	Conciergerie
2	Petit utilitaire urbain			2022	CHF 58'000.00	INF	PU
3	Piaggio Porter	Juin 2016	35'000 km	2022	CHF 62'500.00	INF	PP
4	Kärcher C 130	Juillet 2016	5'500 h	2023	CHF 178'000.00	INF	PU
	Total :				CHF 350'500.00		